



04-06/03/2022

Date: 05.03.2022

Time: 10.40

Notification# 02

Document: 3.03

From: The Clerk of the Course
To: Competitor car# 51
Cc: The Stewards of the Meeting
The Secretary of the Meeting
All other Competitors

Classic

Legend

X

Challenger

Youngtimer

FAITS :

Après la contestation de la Notification n°1 par le Concurrent #51, la Direction de Course a constaté que la voiture utilisée lors des reconnaissances était une Mini Cooper moderne équipée d'origine avec un arceau homologué pour la route.

L'article 15 du règlement Légend / Challenger / Youngtimer du Legend Boucles 2022 stipule que la reconnaissance « se fera à bord d'une voiture de série. Les voitures de rallye et/ou participantes sont interdites »

Le concurrent est engagé au rallye avec une Lancia Delta, et la Mini Cooper ne peut pas être considérée comme une voiture de rallye si elle est homologuée par la route.

DECISION :

La Direction de Course décide l'annulation de la Notification n°1 et en conséquence, l'annulation de la pénalité de 600 points appliquée.

Etienne MASSILLON
Lic. RACB 487

LE DIRECTEUR DE COURSE